



accident entre tram et voiture

Par **paquitos**, le **21/05/2009 à 07:39**

je viens d'avoir un accrochage avec le tram , voilà les faits ; après etre passée au feu vert ,je traverse un carrefour en passant par l'axe médian signalé au sol ,apres avoir attendu qq secondes que cet axe médian soit libre ,je continue pour tourner a gauche et traverse les voies du tram et vois le tram arrivé de ma gauche(alors que je venais juste de passer au vert ?)je freine en virant a droite pour éviter le choc sur moi directement,malheureusement le tram ayant freiner longtemps n'a pu éviter le choc ! y a t'il eu de la part du tram un demarage avant que ses feux passent au vert !heureusementje ne roulait pas vite !!

il y a énormément d'accident de ce genre alors est ce que quelqu'un peut me dire si il eut y avoir un recours ,il est souvent dit que les transprt en commun ont toujours prioritaires ,mais je ne comprends pas que le tram passait déjà alors que je sortais du feu vert

merci a tous de me donner des renseignements

Par **razor2**, le **21/05/2009 à 10:06**

Bonjour, le souci, c'est que vous êtes passé au vert alors que l'axe devant vous, était apparemment "bouché" par des voitures attendant..Vous reconnaissez d'ailleurs avoir été immobilisé quelques secondes avant de pouvoir tourner à gauche. Or on ne doit pas s'engager au feu vert si l'axe sur lequel on veut aller est "bouché" par des véhicules attendant de pouvoir avancer, pour éviter justement de se retrouver face aux véhicules de l'autre axe dont entre temps le feu est passé au vert. Vous auriez du stopper au feu vert, et attendre le prochain passage au vert. Car les quelques secondes dont vous parlez, ont certainement fait que le feu que vous veniez de franchir est passé au rouge et celui du Tramway au vert.

Vous avez commis une infraction au code de la route en plus..

Tous les jours je vois des voitures qui avancent au vert alors que la circulation est bloquée devant eux, et qui du coup, empêchent les véhicules de l'axe perpendiculaire au leur, de passer une fois que leur feu est passé au vert..

Par **paquitos**, le **21/05/2009 à 13:03**

oui merci de me repondre ,mais ça s'est bouché après avoir dépasser la voie du tram la première fois (feu vert) et ensuite il fallait continuer sauf qu'entre temps le tram a démarrer , et moi je tournais à gauche en .passant à nouveau sur la voie du tram qui allait sur la nouvelle voie que j'empreintais

Par **razor2**, le **21/05/2009** à **14:48**

Ce qui veut dire que le feu du Tram est passé au vert....et que vous étiez immobilisé pour tourner à gauche en coupant l'axe du tram, vous êtes donc bien sur le seul fautif dans cet accident.

Par **paquitos**, le **21/05/2009** à **15:43**

merci pour ces renseignements qui me paraissent aussi juste que je pensais ,mais j'avais un petit espoir ne sachant pas tout !!!!
j'apprehende la note du garagiste !!!
bonne soirée

Par **razor2**, le **21/05/2009** à **17:41**

Vous n'avez pas fait jouer votre assurance?

Par **paquitos**, le **21/05/2009** à **19:18**

je suis assurée en tiers collision ,donc les frais oncernant ma voiture seront a ma charge ,quand à ceux du tram (et il n'y a presque rien apparemment) c'est l'assurance